

**Section 39 – Collège B2 – AUTANT-DORIER Claire**

MCF – HC. HDR, 52 ans, Centre Max WEBER (UMR 5283)

Thématiques principales : Recherche-action, expérimentations : ethnicité, reconnaissance, participation, intervention sociale

Cher(e)s collègues,

Après avoir fait ma thèse sur les recompositions familiales dans la migration turque, mes recherches se sont orientées sur les transformations de l'intervention sociale à travers des recherches collaboratives ou recherches-actions portant sur les enjeux de la reconnaissance, les pratiques interculturelles et la participation des usagers. Je me suis intéressée à diverses expérimentations et innovations sociales (RSA, Politique de la ville, protection de l'enfance, Territoire Zéro chômeur Longue Durée) en étant attentive aux processus de conscientisation et de subjectivation qui sont à l'œuvre et aux capacités et problèmes publics qui s'y manifestent. Je suis élue au Conseil de faculté et j'ai eu un mandat en commission Recherche jusqu'en 2024. Ces expériences m'ont sensibilisée à l'importance d'un fonctionnement réalisé par les pairs et attentif aux conditions d'exercice spécifiques aux différentes disciplines et territoires.

**Ma candidature vise d'abord à promouvoir la liberté de recherche, synonyme de créativité et d'originalité, de collaborations scientifiques sans frontières imposées, d'ouverture et de progrès.**

- Le statut de fonctionnaire permet de préserver ce cadre de liberté, protecteur vis-à-vis de logiques d'indexation de la recherche à des intérêts économiques et de rentabilité immédiate ou à des pressions politiques
- Le Comité national est garant de cette liberté de recherche et d'une évaluation, non hiérarchique, réalisée par les pairs élus, sur critères scientifiques (à l'opposé des critères technocratiques actuels).

La suppression du HCERES par le Parlement, si elle se confirme, sera une bonne nouvelle pour tous ceux qui veulent que le Comité national de la recherche scientifique retrouve toutes ses prérogatives, telles qu'elles étaient avant les réformes des procédures d'évaluation et de financement de la recherche.

**Pour cette mandature, la section 39 devrait prioritairement :**

- retrouver son rôle dans l'évaluation collégiale des équipes et des laboratoires, et dans la prospective pour appréhender et accompagner l'évolution des disciplines.
- préciser et rendre transparents ses critères d'évaluation pour les promotions et les recrutements.
- refuser de se voir imposer un fléchage thématique et / ou géographique des postes de chercheurs ouverts aux concours, et s'opposer aux postes de professeurs ou DR juniors créés par la funeste "loi de programmation de la recherche".
- agir avec les autres sections du Comité national pour mobiliser nos collègues face à une politique de réduction systématique des moyens récurrents qui entrave la prise de risques et les recherches exploratoires, tout en détournant les enseignants-chercheurs et chercheurs vers des tâches bureaucratiques.

La réaffectation, aux organismes de la recherche publique et aux universités, des fonds alloués à l'ANR et au Crédit d'impôt-recherche permettrait de sauver les équipes et les laboratoires qui n'ont plus les moyens de fonctionner, tout en ouvrant les concours pour recruter des milliers de nos jeunes collègues précaires.

**Candidat soutenu par FO ESR (Enseignement Supérieur Recherche)**

**foesr@foesr.fr**





Élection 2025

Comité National de la Recherche Scientifique  
MAITRES DE CONFERENCES (collège B2)

**FO ESR**

**Le syndicat FO ESR agit aux côtés des personnels pour défendre :** les statuts nationaux de tous les personnels, la titularisation des collègues précaires qui le souhaitent, le rattrapage de la valeur du point d'indice (31% dont 10% tout de suite), l'indépendance des chercheurs et des universitaires, la liberté de recherche, les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, les diplômes nationaux.

**FO ESR est le syndicat de la défense du statut de chercheur à temps plein :** contre les mesures nationales visant à le faire éclater, contre tout règlement intérieur de laboratoire visant à le contourner, contre leurs conséquences néfastes en termes d'indépendance, de carrière, de rémunération.

**FO ESR agit pour nos conditions de travail :** ce n'est ni aux chercheurs ni aux personnels techniques de payer les conséquences de la paupérisation de la recherche publique sur l'organisation du travail.

**Moins de postes, davantage de tâches bureaucratiques :** au lieu de s'attaquer aux causes en créant les postes statutaires nécessaires, la direction du CNRS ose réprimander le Conseil scientifique et le ministère attise la division au sein des collectifs de travail, avec la culture de la concurrence : "starisation" de la recherche, chaires de "professeur junior", primes individuelles ...

**FO ESR a combattu la loi Vidal de "programmation de la recherche", une loi qui ouvre les portes au "darwinisme" revendiqué par le président du CNRS.** Son label « Keylabs » déclassant 3/4 des unités de recherche pour inciter (contraindre ?) au regroupement des personnels CNRS au sein des *universités de recherche*, a soulevé dans tout le pays la protestation de plus de 11 000 collègues.



**Face à ce sursaut salutaire, soutenu par FO ESR,** les annonces récentes du gouvernement confirment que l'objectif reste celui de démanteler les organismes nationaux de recherche pour en faire des *agences de programmes* au service du secteur privé, et déréguler les frais d'inscription dans les universités.

**Contre le service public, les dépenses de guerre** sont programmées pour passer à 90 milliards d'euros par an (plus de trois fois le budget du MESR) : de plus, en un week-end, le président Macron trouve 40 milliards pour la guerre, alors que depuis 2000, le salaire est au point mort, entraînant une baisse de 31% du pouvoir d'achat des personnels.

**FO ESR agit contre toute marche à la guerre, avec la Confédération FO** qui a répondu : « *FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs.* »



**Pas question de renoncer à nos revendications vitales, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne et l'augmentation générale des salaires.** Qui demande de l'argent pour la guerre ? Pas les étudiants en grève contre la suppression de 1,5 milliards d'euros dans le budget de l'ESR qui réclament "*Du fric pour la fac, pas pour l'armée*". Pas les retraités qui exigent : "*Des pensions, pas des canons*". Pas les hospitaliers en lutte pour obtenir : "*Moins d'obus, plus de Sécu*" ...

### UN SYNDICAT INDEPENDANT QUI AGIT POUR LE RESPECT DU JUGEMENT PAR LES PAIRS !

**Les attaques contre l'indépendance des chercheurs ne sont pas le privilège des Etats-Unis.**

Le Comité National doit retrouver toutes ses prérogatives pour le recrutement des chercheurs, hors du fléchage par labo et par thématique voulu par la direction. Les élus C doivent participer ès-qualité aux visites des labos. FO ESR dénonce toute évaluation ou pression hiérarchique sur les chercheurs. En cas de difficulté scientifique, c'est la section du CoNRS qui doit assurer le suivi du chercheur, alors que le "*suivi post-évaluation*" actuel encadré par les "Ressources Humaines" empêche tout dialogue avec le rapporteur scientifique.

**Les élus soutenus par FO soutiendront toute action des sections du Comité National permettant de résister aux attaques en cours. Le syndicat laisse l'entière liberté d'appréciation scientifique aux candidats qu'il soutient.**

**VOTEZ pour les candidats soutenus par FO ESR !**

Élection 2025 au Comité National de la Recherche Scientifique

MAITRES DE CONFERENCES (collège B2)